



Mon Département

DÉC. 2021 // N°21

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'accent
Catalan

Violences faites aux femmes : le Département agit au quotidien



P.3

**Violences à l'égard des femmes :
des bracelets connectés pour alerter**



P.4

**Cet hiver en montagne, le
Département veille sur les routes**



P.6

**Rencontre avec les acteurs du
chantier d'insertion de la goélette
Miguel Caldentey**

ÉDITO

d'Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



« Le Département, moteur de l'action publique dans la lutte contre les violences faites aux femmes »

Pourquoi le Département se mobilise-t-il sur la question des violences faites aux femmes ?

La solidarité, c'est le Département ! Il accompagne toutes celles et ceux qui en ont besoin, de la naissance jusqu'au bout de la vie. Ma première préoccupation, c'est d'aider les gens. En 2014, nous avons créé l'Observatoire des violences faites aux femmes pour être le plus efficace possible. L'année qui précède sa création, on déplorait quatre décès de femmes dans les Pyrénées-Orientales, victimes de la violence de leur compagnon. Une femme sur dix en France est victime de violences conjugales. Comme je l'ai relayé auprès des services de l'État, le confinement de 2020 a été source d'augmentation du nombre de victimes. C'est notre engagement

d'élus de nous mobiliser davantage et de soutenir ces femmes pour que leurs conjoints violents soient identifiés et punis !

Quelles sont les actions que le Département met en place ?

Nous accompagnons les associations pour prendre en charge les femmes victimes. Nous avons mis en place des actions et nous avons créé des outils d'information pour les femmes : un dépliant au format carte, créé avec le collectif des usagères de l'Observatoire des violences faites aux femmes et le violentomètre. Nous aidons l'association France Victimes 66 à obtenir des bracelets app'Elles pour alerter en cas de danger. Et nous avons créé avec l'Office 66, des logements d'urgence. Sur le plan de la prévention, le Département

intervient chaque année en milieu scolaire et forme des professionnels. La lutte contre les violences faites aux femmes passe, bien évidemment, par l'éducation.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux femmes ?

Le premier réflexe c'est de prendre conscience de son état de victime et d'appeler le 39 19 ! Et c'est le premier objectif de notre campagne de communication. Le message que je souhaite faire passer à toutes et à tous, c'est que chacun d'entre nous, en tant que citoyen, doit se sentir concerné par les femmes victimes de violences et agir en conséquence !



Le train des primeurs sur les rails

Après deux ans d'arrêt et suite à une forte mobilisation des acteurs locaux, le train des primeurs a repris du service pour acheminer les fruits et les légumes entre Perpignan St Charles et le marché de Rungis. Les élus de la Majorité départementale ont toutefois interpellé le Premier ministre sur la nécessité de renforcer la formule proposée par l'État afin d'obtenir une solution ferroviaire pérenne entre les deux sites. C'est indispensable pour garantir un véritable report modal et donc moins de camions sur la route, préserver les emplois et les infrastructures existants tout en valorisant les productions agricoles du département des Pyrénées-Orientales.

Hommage à Samuel Paty

Un an après la mort de Samuel Paty, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, a honoré la mémoire de cet enseignant victime du terrorisme, au collège Le Ribéral à Saint-Estève, en présence des jeunes. L'occasion pour le Département de rappeler fermement son attachement à la laïcité et à l'école de la République, premier rempart face au renfermement sur soi.



Le 15 octobre au collège de Saint-Estève en présence de Frédéric Fulgense, Directeur académique des services de l'Éducation nationale des P.-O., Jean-Sébastien Boucard, directeur de Cabinet du Préfet, d'un adjoint de St Esteve, de l'équipe de direction de l'établissement et des élèves.

Les élus ont voté Session du 25 novembre 2021

« Avec le Département, une action publique de proximité et un rôle irremplaçable dans les politiques de solidarité »

Vers un budget 2022 protecteur et ambitieux

Chaque année, avant le vote du budget primitif, les élus examinent la stratégie budgétaire pour la nouvelle année.



« Depuis le début de la crise sanitaire, le Département s'engage pour maintenir les aides sociales essentielles et trouver les réponses adaptées aux nouveaux besoins médico-sociaux. La situation financière de notre collectivité, saine et solide, est le fruit d'une volonté politique déterminée visant à maîtriser nos dépenses de fonctionnement à hauteur de 590 millions d'€. Malgré la crise que nous vivons et les réformes

fiscales menées par l'État privant ainsi le Département d'une partie de ses ressources, notre Collectivité porte de nouvelles ambitions pour notre territoire, source de solidarités humaines et territoriales, avec pour priorités : l'accompagnement des personnes âgées et handicapées, l'aide à l'enfance, le déploiement du Très haut débit, la rénovation et la construction des collèges, le développement des mobilités douces, le soutien au logement social, le plan Montagne, l'aide à l'investissement pour les pompiers, le financement des réseaux d'assainissement d'eau potable, les travaux du port de Port-Vendres ».

Robert Garrabé,
Vice-Président du Département en charge des Finances



« Nous refusons que le Département devienne une agence technique de mise en œuvre des réformes engagées par l'État. Celui-ci doit nous laisser en autonomie mettre en place des politiques publiques de proximité ambitieuses. C'est l'exigence sociale et démocratique que nous portons. Face à la crise sanitaire, le Département a pris soin des habitants, a fourni des masques, a fait vivre les solidarités alors que la pauvreté explosait. Mais nous ne pouvons seuls porter des projets ambitieux, demandons aux banques de notre territoire qu'elles soulagent les entreprises, notamment les Très petites entreprises ».

Françoise Fiter,
Vice-Présidente du Département en charge des personnes âgées et des personnes handicapées

Développement durable : le Département agit !

Cette session a été marquée par la présentation du rapport 2021 en matière de développement durable qui recense toutes les actions menées par le Département.



« Ce rapport illustre l'engagement de notre collectivité pour le développement durable qui se traduit concrètement par un investissement de 126 millions d'euros. Le Département poursuit le cap de la transition énergétique en l'intégrant dans ses différentes politiques publiques : création de jardins familiaux, programme "Nature en ville" avec les communes et les intercommunalités, recrutement d'ambassadeurs du numérique, rénovation énergétique et aide au logement pour plus de 2000 foyers, remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités, accompagnement des acteurs en faveur du développement d'un tourisme durable 4 saisons. Le développement durable est bien le fil rouge de notre action, dans l'intérêt des habitants. »

Martine Rolland,
Conseillère départementale en charge de la transition écologique, de l'environnement et de la mer



Nouvelle desserte pour le Vallespir : le Département consulte les habitants

« Êtes-vous favorable au projet de nouvelle desserte du Vallespir ? » Voici la question que posera le Département aux 24 000 habitants du Vallespir et du Haut-Vallespir par le biais d'une votation les 29 et 30 janvier 2022. Afin de sécuriser et améliorer l'accessibilité au Vallespir via la commune de Céret, le projet envisage un nouvel aménagement routier et de nouvelles véloroutes, entre les RD 115 (Le Boulou-Céret) et 618 (Maureillas-Céret). Cette votation sera l'occasion de donner la parole aux habitants.



Le Département revalorise les rémunérations des salariés de l'aide à domicile

C'est ainsi en appui de l'État que le Département couvre intégralement les revalorisations salariales des salariés à domicile ainsi que le reste à charge pour les bénéficiaires de l'aide aux personnes âgées et de la prestation de compensation du handicap à hauteur de 3 millions d'€. Si 1300 des 3000 salariés du secteur sont concernés, le Département regrette toutefois le manque de concertation du Gouvernement ainsi que l'inégalité de traitement écartant les agents publics et ceux des services commerciaux du champ d'application de cette mesure.

Et aussi Les élus ont voté 1 137 860 € de subventions au titre de l'aide aux communes et aux intercommunalités pour des investissements dédiés à l'intérêt général. Les élus ont approuvé deux motions à l'unanimité : l'une portant sur l'opposition du Département à l'augmentation des capacités de la plateforme de déchets inertes et de matériaux contenant de l'amiante installée à St Hippolyte et Clair ; l'autre sur le soutien à la démarche de l'association des communes forestières des P.-O. auprès de l'État pour « garantir la gestion durable des forêts ». Lire l'intégralité des motions sur www.leDepartement66.fr

Le Département agit au quotidien pour aider les femmes victimes de violences : observatoire, permanences, soutien aux associations, actions de prévention...



Le 23 novembre dernier, Hermeline Malherbe visitait l'accueil de jour pour femmes L'Escale à Perpignan avec Françoise Chatard, Conseillère départementale en charge de l'égalité (à droite sur la photo).

Le Département, fortement impliqué dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes et contre toutes les discriminations, fait de la lutte contre les violences faites aux femmes un de ses chevaux de bataille. « Les violences sont en hausse et pour un tiers des victimes, ces violences ont commencé pendant la période du confinement au printemps 2020. Nous agissons fortement depuis 2014 mais ces situations nous conduisent à avoir une action encore plus forte », explique Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Le Département coordonne, anime l'Observatoire des violences faites aux femmes* et agit au quotidien dans les territoires, en lien avec les travailleurs sociaux et médico-sociaux et avec l'ensemble de ses partenaires et associations comme la Préfecture, le Planning Familial

66, Femmes Solidaires 66, l'APEX, France Victimes 66, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le Centre hospitalier, les services de police et de gendarmerie, l'autorité judiciaire... La prévention joue, bien sûr, un rôle déterminant. « Nous intervenons autant sur le volet éducatif qu'auprès des associations d'aide aux victimes », rappelle Françoise Chatard, Conseillère départementale en charge de l'Égalité. Le Département s'associe au déploiement d'outils de prévention comme le dispositif des bracelets connectés App'elles ou encore le Violentomètre. Il intervient également avec ses partenaires pour l'hébergement d'urgence ou le téléphone grave danger. La lutte contre les violences faites aux femmes passe aussi par la lutte contre le sexisme. Le Département multiplie en effet des actions de pré-

vention auprès des plus jeunes et agit en soutien dans les établissements scolaires que ce soit par le prêt de ressources pédagogiques (expositions, brochures de prévention...) ou par des interventions plus ponctuelles et des actions de sensibilisation. La lutte contre les violences passe avant tout par l'éducation et la prévention



Le Département a lancé une campagne de sensibilisation le 24 novembre dans les médias.

dès le plus jeune âge.

* Créée par le Département en 2014, cette instance réunit les partenaires intervenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi qu'un Comité consultatif des usagères.

En chiffres

Cette année en France, 101 femmes ont été tuées, dont 2 dans les Pyrénées-Orientales.

L'action du Département :

- Aide aux associations dans leurs actions de lutte contre les violences faites aux femmes.
- Financement des bracelets "App'Elles" avec l'association France Victimes 66.
- Mise en place de permanences spécialisées "violences conjugales" dans les Maisons sociales de proximité, en partenariat avec l'Apex.
- Actions de prévention en milieu scolaire et formation des professionnels.

- Cofinancement des permanences des travailleurs sociaux intervenant dans les commissariats et les gendarmeries.
- Participation active au sein de la Cellule de lutte contre les violences conjugales, pilotée par le Parquet.
- Création et mise à disposition d'outils, dont une plaquette d'information pour les femmes victimes de violences conjugales (à retrouver en page 7).

Les violences conjugales touchent tous les milieux

L'association Apex, fondée en 1984 à Perpignan, accueille en moyenne chaque année 360 femmes victimes de violences conjugales au sein de son accueil de jour l'Escale. Christine Guillaumes, coordinatrice de l'association, témoigne.

« La majorité des femmes nous contacte sur les conseils de leur avocat, des travailleurs sociaux, du bouche-à-oreille, de leurs médecins, des gendarmes qu'elles rencontrent. Il y a aussi les voisins, les employeurs qui interviennent de plus en plus et la famille parfois... », explique Christine Guillaumes. La structure compte 8 travailleurs sociaux et tient des permanences au sein des Maisons sociales de proximité comme à Prades, Font-Romeu, Céret, Elne, Rivesaltes, Thuir ainsi qu'au sein de structures communales à Port-Vendres et Saint-Paul-de-Fenouillet. « Depuis le 1^{er} confinement, on constate une accélération de situations de femmes qui veulent quitter leur conjoint avec des enfants en grande souffrance, précise la coordinatrice. Ça touche tous les milieux ! La violence conjugale, ce n'est pas forcément la violence physique, c'est aussi la violence psychologique qui est plus difficilement repérable car dissimulée... L'accueil de jour est aussi un lieu d'échange, la possibilité de sortir de son isolement. Les femmes viennent pour être

écoutées et être crues si je puis dire. Il y a beaucoup de honte et de culpabilité chez elles. Les violences conjugales, on s'en sort ! Mais pour cela, il ne faut pas rester seule ! », martèle Christine Guillaumes. L'association propose également des ateliers « bien-être », de self-defense, de sophrologie, des groupes de parole, accompagne les femmes pour les dépôts de plainte et diverses démarches administratives. Elle agit aussi auprès des auteurs de violence dans une autre structure.

**L'association Apex : 04 68 63 50 24.
3, rue Déodat de Séverac à Perpignan
E-mail : apex.adivad@orange.fr**



De gauche à droite, Christine Guillaumes et Valérie Fontimpe coordonnent l'association Apex.

Des bracelets connectés pour protéger les femmes

Avec le soutien du Département, l'association France Victimes 66 met gratuitement à disposition des femmes victimes de violences conjugales des bracelets connectés « App'Elles ».

« À ce jour, une cinquantaine de femmes bénéficient de ce dispositif dans le département, explique Karine Chauvet, responsable de l'association France Victimes 66. La personne qui en est dotée enregistre trois numéros "contacts de confiance" – famille, amis – qu'elle peut mettre en alerte dès qu'elle est face à une situation de danger. Elle peut aussi, bien sûr, appeler directement les secours. » Ce dispositif est déployé depuis 2019 et mobilise divers partenaires comme le Département bien sûr, la Préfecture, l'Apex, le Planning familial 66, l'Udaf 66... « Nous prêtons les bracelets en général pour 3 mois, renouvelables. Ce sont des femmes victimes de menaces, de harcèlement par des ex-compagnons. Il y a aussi des problèmes de violences sexuelles, de viol, parfois de proxénétisme et aussi de harcèlement dans le cadre professionnel », précise Maëva Aguilar, psychologue à France

Victimes 66. Grâce à ce dispositif, les femmes porteuses du bracelet peuvent ainsi vivre un retour à une vie normale.

France Victimes 66 :
28, avenue Général de Gaulle
à Perpignan. Tél. 04 68 34 92 37.
E-mail : contact@france-victimes66.fr



Karine Chauvet, responsable de l'association France Victimes 66.

Le Département veille sur les routes tout l'hiver

Le dispositif de viabilité hivernale est activé sur les 2 154 km de routes départementales. Les agents sont mobilisés 7j/7 pour assurer la circulation dans les meilleures conditions possibles.



Le Centre d'information routière, situé à Perpignan, a en charge la veille opérationnelle sur l'ensemble du réseau départemental. C'est lui qui prépare l'état des routes chaque matin à 6h15 durant la période de viabilité hivernale, sur la base des remontées de terrain par les agents qui patrouillent et déneigent depuis 5h00.

Dès septembre, les services routiers du Département sont à pied d'œuvre pour préparer la saison : équipement des engins en étraves, saleuses et pneus à lamelles cloutées, contrôle technique... Depuis le 29 octobre, tout est prêt pour le lancement de la période de viabilité hivernale, qui s'étendra jusqu'au 29 avril. La Présidente du Département Hermeline Malherbe était à Saillagouse pour présenter le dispositif aux élus : « Le déneigement commence dès 5h

du matin sur les 448 km de routes de la zone montagne, a-t-elle indiqué. Ce service est vital pour le territoire, afin de permettre la circulation des habitants, le transport des élèves, l'accès aux commerces et aux stations. » En 2021, le Département a investi 1 million d'euros dans le renouvellement du matériel, notamment l'achat de trois nouveaux engins, et assuré l'entretien des infrastructures (réparation des parapets et chaussées, renouvellement de 1 000 balises à neige, panneaux...). Il vient également d'achever

la construction d'un nouveau centre d'exploitation à Bolquère, issu de la fusion des centres de Font-Romeu et Mont-Louis, qui a été inauguré le 30 novembre.

Le service hivernal en chiffres

- 216** agents départementaux
- 17** centres d'exploitations
- 44** engins de raclage
- 11** engins de salage
- 1** Atelier mécanique montagne

Un nouveau centre d'exploitation routière à Bolquère

Le 30 novembre, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, a inauguré le nouveau centre technique d'exploitation routière de Bolquère. Ce centre technique, dédié à l'entretien des routes, regroupe les centres de Mont-Louis et de Font-Romeu. Ce bâtiment, d'une surface de 1 195 m², accueille ainsi les agents chargés de l'entretien des routes de montagne dans de meilleures conditions et présente la capacité nécessaire à l'hébergement du matériel. Une très belle réalisation pensée avec des bâtiments à énergie positive. Des panneaux photovoltaïques ont été installés permettant d'assurer une autoconsommation de 3000 W. Le bâtiment a été financé par le Département à hauteur de 4,2 millions d'euros.



Développer le tourisme durable de nos stations de montagne catalanes

Au moment où les stations accueillent les premiers visiteurs, le Département fédère les acteurs de la montagne afin de définir la stratégie globale pour l'avenir de nos stations.

Les remontées mécaniques sont actives, les skieurs et autres amoureux de la montagne sont au rendez-vous... Les stations de ski ont toutes rouvert. Engagé depuis 2017 dans une réflexion sur l'avenir de nos stations, le Département définit une stratégie globale avec l'ensemble des acteurs. « Nous avons défini un projet collectif ambitieux et pérenne pour nos stations de montagne », explique la Présidente du Département, Hermeline Malherbe. Dans le cadre du grand plan d'investissement de 500 millions d'euros, le Département engage 30 millions d'euros qui seront déployés jusqu'en 2023 sur un Plan Montagne, l'objectif étant de miser sur la complémentarité des potentiels de chaque territoire et la modernisation des équipements dans un but de diversification « 4 saisons ».

Ce plan montagne porte une vision audacieuse et encourage les stations à relever les défis du changement climatique et de la transition touristique. Un pas de plus est franchi aujourd'hui avec le projet TRIO, impulsé par le Département, qui ouvre la voie à une collaboration territoriale unique entre les stations de Porté-Puymorens, Formiguères et le Cambre d'Aze, au service d'un projet touristique durable et innovant. Concrètement, il s'agit de valoriser l'offre touristique et l'expérience client en s'appuyant sur les atouts et l'attractivité des stations. Il convient de passer d'une logique individuelle de station à une logique collective, d'une vision « tout ski » à une vision « montagne » plus globale, d'une offre concurrentielle à une offre complémentaire.



Ci-dessus, au domaine de Formiguères.

Une caserne flambante neuve pour les Aspres

Inauguré le 3 novembre, le Centre d'incendie et de secours de Thuir veillera sur 15 communes et 24 000 habitants. Un investissement de 3,3 millions d'euros pour la sécurité de tous, entièrement financé par le Département via son plan de casernement.



Étaient notamment présents à cette inauguration : Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Présidente du conseil d'administration du SDIS 66, Jean-Pierre Salles-Mazou, Contrôleur général et Directeur du SDIS 66, René Olive, Président de la communauté de communes des Aspres et Maire de Thuir, Jean-Marc Bassaget, Sous-préfet de Céret, Thierry Voisin, Conseiller départemental du canton, Éliane Jarycki, Conseillère régionale.

1 460 m² de bâtiments, 5 000 m² de surface totale, de vastes remises pour les 13 véhicules d'intervention, des espaces de travail et de garde... Voici la nouvelle caserne des Aspres ! Après plus d'un an de travaux, elle a été inaugurée le 3 novembre en présence de ses 83 sapeurs-pompiers et de nombreuses personnalités. « La sécurité est au cœur des priorités du Département, a souligné à cette occasion Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Présidente du conseil d'administration du SDIS 66. Notre investissement

dans les casernes (3,3 millions d'euros pour celle-ci), dans les matériels, dans le fonctionnement, en est la preuve. » Situés 1 rue de Cerdagne à Thuir, les nouveaux bâtiments ont en effet bénéficié du plan de casernement mené par le Département, qui consacre 10 millions d'euros chaque année à la construction et à la rénovation des Centres d'incendie et de secours. La Présidente a ensuite salué la mobilisation des sapeurs-pompiers des Aspres, qui effectuent plus de 1 450 sorties de secours par an (feux de forêt, accidentologie routière...). Presque tous sont

volontaires, et 25 % d'entre eux sont des femmes : un exemple à suivre pour le Département, qui souhaite valoriser cet engagement et donner envie à d'autres de s'engager dans les rangs des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales.

Les communes du CIS des Aspres

Caixas, Camélas, Castelnou, Fourques, Llauro, Lluipia, Montauriol, Passa, Ponteilla, Saint-Colombe-de-la-Commanderie, Terrats, Thuir, Tordères, Trouillas, Villemolaque.

Des femmes engagées

Le saviez-vous ? Le Centre d'incendie et de secours des Aspres compte 83 pompiers dont 21 femmes, toutes sapeurs-pompiers volontaires. Très longtemps tenues à l'écart du métier, les femmes sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'investir dans ce domaine avec passion. Comme chaque sapeur-pompier, elles sont fières de cet investissement, au service des autres. La Présidente du Département a salué l'engagement de ces femmes et de ces hommes au service de la population en tous lieux, dans toutes les conditions et parfois malheureusement au péril de leur vie. Et cet engagement, c'est aussi celui de leurs familles. Leur mobilisation s'est démultipliée pendant la crise sanitaire et elle se poursuit à travers la vaccination. Merci à elles.



Sur un air de culture dans les Ehpad

Alors que la crise sanitaire et ses longs mois de confinement ont entraîné l'annulation d'événements culturels et la tournée de nombreux artistes, le Département a choisi de programmer ces événements dans les Ehpad et les établissements sociaux et médico-sociaux pour le bonheur des résidents.



Le premier spectacle a eu lieu le 6 juin dernier à l'Ehpad du St Sacrement à Perpignan autour de « Brassens et le jazz ».

« **M**algré tous les soins apportés, beaucoup ont souffert de l'isolement lié à l'épidémie. Il nous paraît primordial de leur permettre de retrouver du lien social et des activités culturelles. C'est indispensable pour leur bien-être et le maintien de l'autonomie », explique Françoise Fiter, vice-présidente du Département en charge des personnes âgées et des personnes handicapées. Issues de

l'appel annuel à candidatures, les propositions culturelles portées par les artistes convaincus de l'importance de la démarche, ont séduit la quarantaine d'établissements volontaires donnant lieu aux premiers spectacles dès juin dernier. Sandrine Foucher, coordonnatrice de l'animation au sein de la résidence Les Camélias à Perpignan avait convié au spectacle les résidents des unités Alzheimer et elle « avoue avoir

été très surprise de leur attention, de leur réaction. Ils étaient captivés et émerveillés ! ». Un bénéfice également pour bon nombre d'artistes, comme en témoigne Lorenzo Ruiz de l'association Amor Flamenco : « C'était tellement fort en émotions. Je salue cette initiative du Département. C'est sûr, on reviendra ! ».

Première pierre

Le Département a lancé le 8 octobre la construction d'un nouveau bâtiment pour la Maison sociale de proximité d'Argelès-sur-Mer. Ce dernier accueillera les 74 professionnels qui exercent aujourd'hui dans des bureaux en location, ainsi qu'une antenne de l'Office 66 et des logements sociaux. Cette réalisation permettra d'améliorer à la fois le service aux usagers et les conditions de travail des agents.



De gauche à droite sur la photo : Antoine Parra, Maire d'Argelès, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, Nicolas Garcia, 1^{er} Vice-Président du Département, Toussainte Calabrèse, Présidente de l'Office 66 et Robert Olive, Vice-Président de l'Office 66.

Un chantier d'insertion pas comme les autres

Grâce à l'aide du Département, 6 personnes travaillent en chantier d'insertion pour réhabiliter le Miguel Caldentey qui est en cours de restauration à Port-Vendres. Une belle aventure humaine et professionnelle.



Hervé, Marie-Hélène, Lucas (encadrant), Sandra et Joseph participent à la restauration du Miguel Caldentey avant que celui-ci ne reprenne la mer.

Les gestes sont précis et l'exigence du travail bien fait est palpable. Depuis le 4 octobre, Marie-Hélène, Hervé, Sandra, Joseph et Léo découpent la coque du Miguel Caldentey, superbe goélette catalane classée monument historique, amarrée au port de Port-Vendres depuis le 30 mai 2020. « Ça fait un mois qu'on décape le pont et on le fait tous ensemble ! », explique Hervé pas fier de participer à la rénovation de ce pailebot long de 35 mètres, qui devrait durer 3 ans. Elles et ils sont missionnés sur ce chantier d'insertion, encadrés par Lucas, ancien Compagnon en charpenterie. Ces tâches constituent la

première phase des travaux d'entretien et de restauration, avant l'aménagement intérieur et la motorisation : une urgence selon l'encadrant technique. Tous sont salariés de l'association IFE Côte Vermeille*, qui a créé un chantier d'insertion dédié à ce projet. Une belle opportunité pour ces personnes qui étaient au RSA. Tous et toutes ont eu des vies professionnelles bien remplies. Ils étaient gérants de mobilhomes, de boutiques de tatouage ou de bar... Ce travail d'insertion leur redonne « goût à la vie professionnelle, dans un esprit d'entraide ». Un tremplin pour aider à repartir et la fierté de participer à une aventure humaine et pro-

fessionnelle exceptionnelle. « Ce qui m'a plu, c'est de participer à l'histoire de ce bateau. Le fait de travailler dehors, d'être en contact avec le bois... C'est un super projet ! », explique Sandra. Tous pensent déjà à demain. Joseph est inscrit en formation pour devenir boulanger. Sandra souhaite se lancer dans la pépinière, Marie, dans la filière commerciale... Le Miguel Caldentey leur redonne du vent dans les voiles.

+ de photos sur leDépartement66.fr

* Association et structure de l'insertion par l'activité économique.

Bon à savoir

Ce chantier d'insertion est financé par le Département et l'État. Ce projet de réhabilitation est soutenu par l'État (Direction régionale des affaires culturelles), la Région, le Département, les communes de Port-Vendres et d'Argelès, le Parc naturel marin du Golfe du Lion, la Chambre de commerce et d'industrie, la Fondation du patrimoine et le mécénat du Crédit agricole.

Sport

Handball : en vert et contre toutes

Tous les espoirs sont tournés vers les filles du Handball Club de Thuir qui évoluent en Nationale 2 et pourraient franchir la Nationale 1 !



Le handball féminin est dignement représenté par les filles du club de Thuir évoluant en Nationale 2.

Dans la sphère du handball en Pays catalan, le patron est une patronne ! Entendez par là, que le handball féminin représenté par les Thuirinoises en Nationale 2 (soit la quatrième division française) n'a pas

son égal dans le département. De leur côté, les garçons de la cité du Byrrh œuvrent en Nationale 3. Le club de Thuir, soutenu par le Département, est la vitrine du handball en Pays catalan. Plus bas, de nombreux clubs catalans sont engagés dans les championnats dits « de Régionale » ou « de Départementale ». « Nos filles évoluent dans une division de haut niveau, et elles sont donc la vitrine de la discipline dans le département ! précise le président du club vert et blanc Christophe Lemort. Cette équipe est montée en puissance en un temps record, et notre première participation en Nationale 2 il y a deux ans a été riche d'enseignements. »

Jouer les premiers rôles

Après avoir obtenu le maintien à ce niveau de compétition en 2019, le groupe entraîné par Sergi Gimeno-Rambla et Yoan Beti a dû couper court à la saison 2020-2021 pour cause de Covid 19. De fait, ce groupe constitué de jeunes joueuses majoritairement formées au club et de filles expérimentées, re-

trouve les parquets avec un appétit décuplé. Pour jouer les premiers rôles, le groupe s'est sacrément renforcé durant l'intersaison, et Ana Manaut, Aline Scolastica (ex-Cannes) et la Catalane du sud, Maria Murillo (ex-Mataro), devraient apporter une dimension supplémentaire. Fort de ses trois recrues, le HBCT peut nourrir de légitimes ambitions lors de cet exercice 2021-2022. Dont une accession en Nationale 1, dès la fin de la saison ? À suivre.



La capitaine Léa Sicre

En avant pour la mobilité partagée

Le Département met à disposition des habitant-es des aires de covoiturage et des pôles d'échange multimodaux. Celui de Perpignan Sud (péage) comprend 108 places avec des ombrières aménagées de 1 500 m² de panneaux photovoltaïques. Une puissance de 280 kWc est ainsi injectée dans le réseau électrique public, permettant d'éviter une émission de 120 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. L'aire de covoiturage d'Elne, située à proximité du collège Paul Langevin, vient également d'ouvrir. D'autres aires sont prévues courant 2022 à Espira-de-l'Agly, Canet, Port-Vendres, Amélie-les-Bains, Argelès-sur-Mer (agrandissement de l'aire existante au lycée Bourquin). Le Département honore ainsi les engagements pris dans le cadre de la concertation citoyenne « Imagine les P.-O. ». **Cherchez une aire de covoiturage près de chez vous sur www.leDépartement66.fr**





À votre service, à votre écoute

Familles, seniors, acteurs associatifs, personnes handicapées... le Département vous informe au quotidien.

Maison des sports

Rue René Duguay Trouin - Perpignan
Tél. 04 68 52 98 30

Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan

Information et conseil pour rénovation énergétique des logements.
Permanence téléphonique : 04 68 85 82 19 (les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h 30 à 12 h)
info-renovation@cd66.fr

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Site Christian Bourquin
30, rue Pierre Bretonneau - Perpignan
Tél. 04 68 39 99 00 - mdph66@cd66.fr
Ouvert le lundi matin, de 8 h 30 à 12 h et du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Personnes âgées

CLIC de Perpignan
32, rue Maréchal Foch à Perpignan
Tél. 04 68 86 69 07 - clicperpignan@cd66.fr

CLIC de la Vallée du Tech
Tél. 04 68 87 57 30 - clictech@cd66.fr

Direction de la vie associative et des relations avec les organismes associés

Tél. 04 68 85 89 92
pass66@cd66.fr - www.pass66.fr
Permanence téléphonique : les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30 et les mercredis et vendredis matin de 9 h à 11 h 30.

Archives départementales

74, avenue Paul Alduy - Perpignan
La salle de lecture est ouverte au public, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, sans réservation préalable (sauf le 1^{er} mardi du mois : ouverture à 13 h).

Bibliothèque archéologique

74, avenue Paul Alduy - Perpignan
Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Routes (gestion du trafic, numéro d'alerte)

Permanences téléphoniques
Routes départementales : 04 68 38 12 05 pour la RN 116 : 05 61 02 49 90

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

Tél. 04 68 52 00 00 - contact@adil66.org
www.adil66.org

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Tél. 04 68 34 12 37 - contact@caue66
www.caue66.fr

Une plaquette d'information pour les femmes victimes de violences conjugales



Éditée par le Département, cette plaquette est disponible en Mairie, dans les Maisons sociales de proximité, dans les pharmacies, chez le médecin. Pour toute commande, s'adresser à l'Observatoire des violences envers les femmes du Département des Pyrénées-Orientales : odvef66@cd66.fr



La Maison sociale de proximité proche de chez vous

Retrouvez toutes les coordonnées des antennes sur leDépartement66.fr

MSP de la Vallée de l'Agly

74, rue Émile Zola - Rivesaltes
Tél. 04 68 64 26 29

Antenne à Saint-Laurent-de-la-Salanque

11, av. Joffre / Tél. 04 68 28 68 68

MSP de Perpignan

MSP Perpignan Nord
164, av. Maréchal Joffre
Perpignan / Tél. 04 68 08 38 00
mspnord@cd66.fr

MSP Perpignan Sud

Ancien Hôpital militaire

32, av. du Maréchal Foch
Perpignan / Tél. 04 68 86 69 00

Antenne de Saint-Martin

18, allée de Bacchus - immeuble Le

Montserrat
Tél. 04 68 68 48 30 - mpsud@cd66.fr

MSP de la Vallée de la Têt

MSP Cerdagne-Capcir
28, avenue d'Espagne - Font-Romeu
Tél. 04 68 30 19 58

MSP Conflent

32, av. Pasteur - Prades

Tél. 04 68 96 68 00

MSP Aspres-Ribéral

19, av. Amiral Nabona - Thuir
Tél. 04 68 53 69 55

MSP de la Vallée du Tech

MSP Vallespir
25, av. François Mitterrand - Céret
Tél. 04 68 87 50 80

MSP Côte Vermeille

2, bd Édouard Herriot - Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 35 10



À visiter, à découvrir

Retrouvez toutes les infos sur leDépartement66.fr

Le pass sanitaire doit être obligatoirement présenté à l'entrée du Château royal de Collioure, du Château de Castelnaud, du Palais des rois de Majorque, du Prieuré de Serrabona, de la chapelle Notre-Dame-des-Anges et de la Maison de la Catalanité. Le pass sanitaire est aussi obligatoire pour accéder à la Maison de site et à l'atelier des barques à Paulilles, à la Maison de la Réserve naturelle régionale de Nyer ainsi que sur le site de Thémis. Les activités organisées en plein air sur ces sites sont également soumises à la présentation du pass sanitaire.

Les sites historiques du Département

Palais des rois de Majorque

Rue des Archers - Perpignan
palaisdesroisdemajorque@cd66.fr
Tél. 04 68 34 96 26
Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h.
Fermeture annuelle 15 jours en janvier.

Prieuré de Serrabona

Boulevard d'Amont
utilisateurserrabona@cd66.fr
Tél. 04 68 84 09 30
Ouvert du mardi au dimanche (fermé le lundi), de 10 h à 17 h.
Il est préférable de se renseigner par téléphone auprès de l'équipe

du prieuré avant toute visite du monument. Fermeture annuelle 15 jours en janvier.

Château royal de Collioure

Quai de l'Amirauté - Collioure
chateaudocollioure@cd66.fr
Tél. 04 68 82 06 43
Le château est ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h. Fermeture annuelle 15 jours en janvier.

Chapelle Notre-Dame-des-Anges

32, rue du Maréchal Foch - Perpignan
samanta.villegas@cd66.fr
Tél. 04 68 34 96 26

La chapelle est ouverte du mardi au vendredi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Fermeture annuelle 15 jours en janvier.

Maison de la Catalanité

Place Joseph Sébastien Pons - Perpignan
samanta.villegas@cd66.fr
Tél. 04 68 08 29 35

Site ouvert du lundi au vendredi (fermé le week-end et les jours fériés, ouvert le 3^{ème} week-end du mois), de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h. Fermeture annuelle 15 jours en janvier.

Les sites naturels du Département

Site classé de l'Anse de Paulilles

Le site est ouvert tous les jours (sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier), de 9 h à 17 h. Maison de site : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, fermée le mardi. Atelier des barques : fermé jusqu'à nouvel ordre.

Lac des Bouillouses

Site fermé jusqu'au 7 mai 2022.

Réserve marine de Cerbère-Banyuls

Site ouvert à tous 7j/7. Ce site naturel propose, jusqu'au 30 novembre, 32 bouées d'amarrage pour les bateaux de plaisance, mises à disposition gratuitement par le Département. Accueil de classes dans le cadre de projets pédagogiques sur le thème de l'environnement.

l'environnement.

Lac de l'Agly et site des Dosses

Sites ouverts à tous 7j/7. Accueil de classes dans le cadre de projets pédagogiques sur le thème de l'environnement.

Réserve naturelle régionale de Nyer

Site ouvert à tous 7j/7. Visite guidée de l'exposition « Un monde renversant » à la Maison de la réserve, sur réservation (04 68 97 05 56) et sur présentation du pass sanitaire. Accueil de classes dans le cadre de projets pédagogiques sur le thème de l'environnement.

Lac de la Raho

Site ouvert à tous 7j/7. Accès au coin feu et grillades autorisés sauf

interdiction préfectorale et vent supérieur à 50 km/heure. Pique-nique autorisé, bouteille de gaz et groupe électrogène interdit. Baignade interdite dans la retenue touristique depuis le 30 août et baignade interdite dans la retenue principale toute l'année. Campement sauvage interdit sur tout le site. Clubs nautiques de la base nautique ouverts (se renseigner pour la pratique sur les retenues du site auprès des responsables des clubs d'aviron et de canoë-kayak).

Retrouvez toutes les infos sur leDépartement66.fr

Retrouvez toutes les coordonnées des antennes sur leDépartement66.fr

Votre info logement avec l'ADIL

La copropriété ?

Petite ou grande copropriété, horizontale ou verticale, syndicat bénévole ou professionnel, conseil syndical, président de séance, scrutateur, budget prévisionnel, annexes comptables, fonds de travaux, fonds de roulement, tantièmes, majorité absolue, simple, double majorité, parties privatives/communes, parties communes à usage privatif, lot principal, transtioire, immatriculation... Vous pouvez retrouver de nombreuses informations sur la copropriété sur notre site internet www.adil66.org, rubrique documentation, onglet copropriété. Les juristes de l'ADIL répondent gratuitement à vos questions par téléphone ou sur rendez-vous. Présidée par Toussaint CALABRESE, l'ADIL 66 se situe 2 rue Pierre Dupont 66000 Perpignan Tél. 04 68 52 00 00 / Mail : contact@adil66.org / Site internet : www.adil66.org / facebook.com/adil66.org

L'information du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Orientales (CAUE 66)

Mon jardin naturel : ENTRETIEN

Toujours dans un contexte favorable à la biodiversité, l'entretien du jardin nécessite de respecter certaines règles : période de tonte, entretien des haies et arbustes, arbres afin de favoriser la reproduction, l'alimentation de toutes ces espèces qui vivent ou traversent notre jardin, ce que soit la faune ou la flore. Une biodiversité riche, c'est également une chaîne alimentaire équilibrée, moins de désagréments liés aux « nuisibles » et surtout un grand pas pour l'écologie ! Des documents sont à votre disposition en téléchargement libre sur le site du CAUE 66 : le guide pratique et de recommandations « Plantons sans nous planter » et la plaquette « Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon ». N'hésitez pas à contacter les conseillers du CAUE 66. Créé par le Département, dans le cadre de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 et présidé par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE 66 vous accueille au 11, rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél : 04 68 34 12 37 E-mail : contact@caue66.fr + d'infos : www.caue66.fr



119 ENFANCE EN DANGER

3919 VIOLENCES CONJUGALES

112 APPELS D'URGENCE

COVID-19 - N° d'alerte de l'ARS

0 800 301 301

Tribune libre

Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs. L'Assemblée départementale est représentée par 34 membres. Elle est composée de 4 groupes : **Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain** : M. Blanc, T. Calabrese (Représentante du groupe), C. Chivilo, M. Garcia-Vidal, M. Garcia, R. Garrabé, H. Malherbe, E. Peral, M. Petit, A. Reynal, M. Rolland, J. Roque, M-P. Sadoury, A. Vivès, T. Voisin / **Groupe Communistes et Apparenté-e-s** : L. Beuze, F. Chatard, N. Garcia, F. Fiter (Représentante du groupe), R. Lacapère (Représentant du groupe) / **Groupe Droite, Centre et Indépendants** : L. Ausina, A. Barrère, T. Del Poso, N. Pique, J. Sol (Représentant du groupe) / **Groupe Les Indépendants** : Unis pour agir en Pays catalan : A. Brunet, B. Castanedo (Représentant du groupe), J. Garsau, G. Marty, A. Revel-Fourcade, J. Sanz.

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Le Département revalorise les rémunérations des aides à domicile, mais l'État doit aller plus loin !

La crise sanitaire a souligné le travail indispensable des salariés de l'aide à domicile auprès des personnes âgées et handicapées. Ces femmes et ces hommes, qui sont irremplaçables dans la prévention des vulnérabilités comme dans le lien social auprès des plus fragiles, comptent près de 20 % de travailleurs pauvres sans bénéficier des accords du Ségur de la santé signés en juillet 2020 qui accordaient des revalorisations aux soignants. Depuis le 1^{er} octobre, les aides à domicile du secteur associatif bénéficient d'une revalorisation de leur salaire de 13 à 15 % en moyenne encadrée par l'État. Le Département a débloqué 3 millions d'euros pour revaloriser la rémunération de ces salariés. S'il soutient cette juste revalorisation, le Département regrette le manque de concertation de l'État dans la mesure où seuls les services d'aides à domicile de la branche associative bénéficient de cette mesure. Parmi les laissés-pour-compte, les plus nombreux sont les agents gérés par les centres communaux d'action sociale (CCAS) ou intercommunaux et les employés des entreprises privées d'aide à la personne. L'État doit aller plus loin, car derrière la rémunération de ces personnes, il y a un enjeu très important : pouvoir compter sur les aides à domicile pour que chacun puisse vieillir chez soi.

Groupe Communiste et Apparenté-e-s

Lors du débat d'orientation budgétaire, l'un des moments les plus politiques de l'année, notre groupe a rappelé son attachement à l'autonomie financière de notre collectivité. À l'inverse de l'asphyxie imposée par l'État, nous voulons un budget qui soit en adéquation avec le projet que nous portons. Vous l'avez choisi, nous l'appliquerons ! Nous voulons travailler avec vous, par exemple, pour la création de centres de santé et la mise en place d'un RER Catalan.

Groupe Droite, Centre et Indépendants

Revalorisation inéquitable des salaires des aides à domicile !

Cette mesure entérinée par le Département ce 25 novembre 2021 exclut hélas de son champ d'application les aides à domicile relevant du secteur public et commercial. Seuls vont bénéficier de cette revalorisation salariale les personnels salariés de l'Aide à domicile relevant du monde associatif. Ce n'est pas normal ! Le Gouvernement qui a agréé et étendu imparfaitement cet accord de branche, pourtant légitimement attendu des professionnels de l'aide à domicile, crée ainsi une distorsion de traitement entre salariés exerçant cet indispensable métier d'appui à nos Aînés et aux personnes handicapées.

Groupe Les Indépendants : Unis pour agir en Pays Catalan

La Cité digitale du Soler : la réussite du partenariat public/ privé, le pari de l'intelligence collective.

Inauguré ce 22 octobre, ce projet qui s'enracine dans la création et le développement de l'école IDEM, propulse, grâce aux investissements publics et notamment ceux de la Ville du Soler, notre territoire au rang des sites d'avant-garde en matière digitale. Notre groupe souhaite inscrire notre territoire dans cette dynamique de conjugaison des moyens publics et privés, et souhaite proposer et accompagner des projets de cette stature.

MARCHÉS AUX TRUFFES

12 décembre à Villefranche-de-Conflent (salle des fêtes)
 19 décembre à Céret
 24 décembre à Collioure (pont centre)
 31 décembre à Argelès-sur-Mer (centre plage)
 8 janvier à Thuir (marché)
 16 janvier à Calce (mas de la Fount)
 23 janvier à Collioure (pont centre)
 29 janvier à Céret (marché)
 6 février : fête régionale de la truffe à Amélie-les-Bains
 13 février à Castelnou



MARCHÉS D'HIVER

19 DÉCEMBRE à Cal Mateu, de 10 h à 17 h 30

19 DÉCEMBRE Marché d'artisanat et de produits du terroir Hameau de Sainte-Léocadie

TOUS AU SPECTACLE
 Étrange, Étranger, par la Compagnie Parole à part le 17 décembre à Latour-de-France, le 21 décembre à Elne, le 14 janvier et le 5 février à Escaro

Bienvenue à bord, par la Compagnie Ijika, le 29 janvier à Latour-de-France, le 12 février à Villefranche-de-Conflent



Ici et ailleurs, par Ezra Hesper le 17 décembre à Fuilla

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 9 JANVIER 2022

Jean Lloveras, sculptures Palais des rois de Majorque - Perpignan



Enquête à Caramany
 Exposition sur les résultats des fouilles archéologiques réalisées en 2018 sur le site de l'Horto à Caramany
 Château-musée de Bélesta



JUSQU'EN MAI 2022
Exposition du retable baroque du Mas Girvès de Llo
 Chapelle Notre-Dame-des-Ange - Perpignan

JUSQU'EN SEPTEMBRE 2022

Josep Bartoli, Les couleurs de l'exil
 Mémorial du Camp de Rivesaltes



- CAT -

CATALÀ

- FR -

Arrels celebra els seus 40 anys d'arrels catalanes !

Dues escoles i una ràdio en català per una associació de quatre dècades! Enguany Arrels celebra els seus 40 anys i publica un magnífic llibre recopilatori per a celebrar-ho.



Un bel anniversaire fêté avec le Département le 7 novembre dernier au Palais des rois de Majorque en présence de Hermeline Malherbe, Présidente du Département, Nicolas Garcia, 1^{er} Vice-président du Département et Mathias Blanc, Conseiller départemental, aux côtés de nombreuses familles, d'élus locaux et de représentant-es de la Generalitat de Catalunya.

Festa major! L'associació Arrels celebra els seus 40 anys d'arrelament a Catalunya Nord. Tot plegat va començar a Perpinyà, el 30 de maig de 1981, a la freqüència 102 de la banda FM... amb la veu de Pere Manzaneres, una cançó de Pere Figueres i entrevistes de personalitats del moviment catalanista de l'època. La Ràdio Arrels va néixer amb l'eslògan « La veu per a les persones que no tenen veu »! Les ondes de ràdio van ser la primera caixa de ressonància en llengua catalana, la qual actualment rep el suport econòmic de 25.000€ per part del Consell Departamental dels Pirineus Orientals. Al cap de quatre mesos, l'associació Arrels va obrir la seva primera escola immersiva. L'any 1995, l'escola Arrels va esdevenir la primera - i encara ara la única - escola bressol i primària pública immersiva en la llengua regional. No va ser fins a l'any 2015 que es va obrir una segona escola. Actualment, els centres educatius de Cassanyes i Vernet tenen un mínim de 350 alumnes i reben el

suport econòmic de 5.000€ anuals per part del Consell Departamental dels Pirineus Orientals. Durant 40 anys, Arrels ha portat a terme el seu objectiu lingüístic, cultural i pedagògic. Quatre dècades amb una gran quantitat d'esdeveniments que queden plasmats en una exposició pensada a partir del llibre « 40 anys d'Arrels-40 anys d'un país ». Un opus col·lectiu de 96 pàgines amb la riquesa de 1.000 dates claus que han nodrit Catalunya Nord. Per al President de l'associació, Mathieu Pons-Serradeil, de 40 anys d'edat també i antic alumne d'Arrels, « aquest aniversari és una oportunitat per a recordar que la Ràdio Arrels és la única ràdio lliure del departament que ha sobreviscut, que funciona sense publicitat i que transmet els partits de l'USAP i dels Dracs en català! En l'àmbit educatiu, l'obertura d'una tercera escola seria molt ben rebuda. Així com el reconeixement de l'article 4 de la Llei Molac per un sistema immersiu a les escoles públiques ».

Festa major ! L'association Arrels célèbre ses 40 ans d'enracinement en pays catalan. Tout commence à Perpignan le 30 mai 1981 sur la fréquence 102 de la bande FM...La voix de Pere Manzaneres, une chanson de Pere Figueres et les interviews de personnalités du mouvement catalaniste de l'époque. C'est sous le slogan « La voix pour les sans-voix » que naît « Ràdio Arrels » ! Sur les ondes, il s'agit là de la première caisse de résonance en langue catalane, aujourd'hui soutenue à hauteur de 25 000 euros par le Département. Quatre mois plus tard, l'association Arrels ouvre sa première école en immersion. En 1995, l'école Arrels devient la première - et aujourd'hui encore la seule - école maternelle et primaire publique immersive en langue régionale. Il faudra attendre 2015 pour l'ouverture d'une seconde école. Aujourd'hui, les établissements de Cassanyes et du Vernet comptent pas moins de 350 élèves

que le Département accompagne à hauteur de 5000 euros par an. Durant 40 ans, « Arrels » a poursuivi sa mission linguistique, culturelle et pédagogique. Quatre décennies riches en événements que retrace une exposition tirée du livre « 40 ans d'Arrels-40 ans d'un pays ». Un opus collectif de 96 pages riche de 1000 dates-phares, qui ont nourri le pays catalan. Pour le président de l'association, Mathieu Pons-Serradeil, lui-même âgé de 40 ans et ancien élève d'Arrels, « Ce jubilé permet de rappeler que Ràdio Arrels est la seule radio libre du département qui ait survécu, qui fonctionne sans pub et qui retransmet les matchs de l'USAP et des Dragons en catalan ! Sur le plan éducatif, l'ouverture d'une 3^e école serait évidemment bienvenue. Comme la reconnaissance de l'article 4 de la Loi Molac pour un système immersif dans les écoles publiques. »

Violentomètre à découper ✂

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes avec le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme		
PROFITE Ta relation est saine quand il...					VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...								PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...											



Mon Département
 leDépartement66.fr



Le journal d'informations du Département des Pyrénées-Orientales
 Mensuel - Décembre 2021 - Dépôt légal : octobre 1999 - ISSN : 2678-8993
 Directrice de la publication : Hermeline Malherbe / Directrice de Cabinet : Frédéric Monteil / Directeur de la Communication : Baptiste Maurel / Rédactrice en chef : Marianne Prats / Rédaction : Alain Bonneriez, Céline Mounié, Marianne Prats / Contact, Renseignements : Magali Coronas / Direction Artistique et exécution graphique : Hybride Conseil / Photographes : B. Frankel, M. Castillo, M. Jauzac, ©DR / Impression : SIB Imprimerie / 241 200 exemplaires / Distribution : La Poste - Mediapost
 Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, Mon Département est imprimé sur du papier 100% recyclé et issu de forêts gérées durablement.

La rédaction à votre service
 Pour toute remarque concernant votre journal, pour tout problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter :
 04 68 85 80 21

